

**Direction de la Logistique parlementaire (DLP) – Division des Moyens généraux et des fournitures**

|  |
| --- |
| FOURNITURE DE PRODUITS D’HYGIÈNE ET D’ENTRETIEN, DE MASQUES CHIRURGICAUX ET D’EMBALLAGES ALIMENTAIRES  ACCORD-CADRE N°25F036  Lot 5 « Emballages alimentaires jetables » |

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**(AE)**

Référence : **25F036-05L**

Nature de la procédure : Appel d’offres ouvert passé en application des articles L. 2124-2, R. 2124-1, R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

Pouvoir adjudicateur : **Assemblée nationale**

Représentant du pouvoir adjudicateur : **Collège des Questeures**

Comptable assignataire des paiements : **Mme la Trésorière de l’Assemblée nationale**

**ARTICLE PREMIER – OBJET ET NATURE DE L’ACCORD-CADRE**

L’accord-cadre n°25F036 a pour objet la fourniture et la livraison à l’Assemblée nationale de produits d’hygiène et d’entretien, d’emballages alimentaires jetables et de masques à l’exclusion des articles fournis par les prestataires des marchés de ménage des bâtiments de l’Assemblée nationale.

**Le présent acte d’engagement porte sur le lot 5 « Emballages alimentaires jetables ».**

L’ensemble des prestations attendues est détaillé dans le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) ainsi que dans le bordereau des prix unitaires du lot 5.

**ARTICLE 2 – ENGAGEMENT DU COCONTRACTANT**

**2.1 Le cocontractant est une entreprise individuelle**:

Je soussigné(e),

M, Mme (Nom et prénoms) :

**Agissant en mon nom personnel,**

Domicilié à (adresse complète) :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- n° d'inscription (cocher la case correspondante) :

au registre du commerce et des sociétés :

au répertoire des métiers :

Adresse mèl à laquelle notifier la décision relative à l’attribution du marché :

      …………………………………….………………………………………………………

*Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du mode de notification par mèl, au mèl ci‑dessus renseigné par lui, de la décision relative à l’attribution du marché.*

Après avoir pris connaissance des documents contractuels dont le CCAP (cahier des clauses administratives particulières) et le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) du présent accord-cadre n°25F036, je m'**ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-après définis et aux conditions définies par les documents contractuels.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l’accord-cadre m’est attribué dans un délai de **cinq (5) mois** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

**2.2 Le cocontractant est une société (ou un groupement d’intérêt économique)** :

Je soussigné(e),

M, Mme (Nom, prénoms et qualités) :

**Agissant au nom et pour le compte de la société**:

Au capital de :

Ayant son **siège social** à : (adresse complète)

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- numéro d'identité d'établissement (SIRET x 14 chiffres) :

- code d'activité économique principale (APE) :

- n° d'inscription (cocher la case correspondante) :

au registre du commerce et des sociétés :

au répertoire des métiers :

**Établissement qui effectuera la prestation**:

**Adresse complète**

- **numéro SIRET** (x 14 chiffres) **de l’établissement qui effectuera la prestation** :

**Personne de contact :**      

**Numéro de téléphone :**        **Courriel :**      ……………………………………….

Adresse mèl à laquelle notifier la décision relative à l’attribution du marché :

      …………………………………….…………………………………………………………

*Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du mode de notification par mèl, au mèl ci‑dessus renseigné par lui, de la décision relative à l’attribution du marché.*

Après avoir pris connaissance des documents contractuels dont le CCAP (cahier des clauses administratives particulières) et le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) du présent accord-cadre n°25F036, je m'**ENGAGE** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-après définis et aux conditions définies par les documents contractuels.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l’accord-cadre m’est attribué dans un délai de **cinq (5) mois** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement.

**2.3 Le cocontractant est un groupement momentané d’entreprises :**

[**Nota bene** : *chaque membre du groupement doit compléter un des cadres ci-dessous en utilisant :*

* *soit les rubriques définies dans le cadre du 2.1 ci-dessus si le membre est une entreprise individuelle,*
* *soit les rubriques définies dans le cadre du 2.2 ci-dessus si le membre est une société ou un groupement d'intérêt économique.*]

**Nous soussignés**,

Cotraitant 1 :

Cotraitant 2 :

Cotraitant 3 :

Le groupement ainsi constitué étant :  conjoint  solidaire

*(cocher la case correspondante)*

Le MANDATAIRE du groupement ainsi constitué étant :

représenté(e) par :

Adresse mèl à laquelle notifier la décision relative à l’attribution du marché :

      …………………………………….…………………………………………………………

*Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du mode de notification par mèl, au mèl ci‑dessus renseigné par lui, de la décision relative à l’attribution du marché.*

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire afin de :

- signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

- signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures.

*Joindre impérativement le mandat en annexe du présent document. Joindre également les pouvoirs de la personne signataire du mandat si elle n’est pas un représentant légal de l’entité candidate.*

Après avoir pris connaissance des documents contractuels dont le CCAP (cahier des clauses administratives particulières) et le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) du présent accord-cadre n°25F036, nous nous **ENGAGEONS** sans réserve, en tant que membres du groupement, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-après définis et aux conditions définies par les documents contractuels.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l’accord-cadre est attribué au groupement dans un délai de **cinq (5) mois**à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

# ARTICLE 3 – MONTANT

Le lot 5 est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de **470 000 € TTC** sur sa durée totale.

Les prestations seront rémunérées par :

* application des prix indiqués dans le BPU (bordereau des prix unitaires) annexé au présent acte d’engagement aux quantités commandées et acceptées ;
* *le cas échéant,* par application des prix publics unitaires indiqués sur le catalogue remis par le titulaire à l’appui de son offre auxquels s’applique le taux de remise suivant :       %

Les modalités de variation des prix sont fixées à l’article « Prix » du CCAP.

# ARTICLE 4 – DURÉE

La durée de validité du lot est la durée pendant laquelle les bons de commande peuvent être émis.

Cette durée est de douze (12) mois à compter du 1er novembre 2025 ou de la date de notification du lot si celle-ci est postérieure.

Le lot est ensuite reconduit trois (3) fois de façon tacite par périodes consécutives de douze (12) mois.

En cas de non-reconduction, le titulaire du marché en est informé au moins deux (2) mois avant l’expiration de la période en cours, par lettre recommandée avec accusé de réception.

# ARTICLE 5 – PAIEMENTS

**5.1 Le cocontractant est une entreprise individuelle, une société ou un groupement d’intérêt économique**:

L’Assemblée nationale se libérera des sommes dues au titulaire au titre du présent marché/lot en faisant porter le montant de celles-ci au crédit :

Du compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**5.2 Le cocontractant est un groupement momentané d’entreprises :**

**En cas de groupement conjoint**, **ou en cas de groupement solidaire lorsque les prestations respectives des membres du groupement solidaire sont individualisables,** les prestations seront réglées directement à chaque membre du groupement. L’annexe 2 au présent acte d’engagement indique ci-après le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s’engage à exécuter.

**Mandataire :**

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**Cotraitant 1**

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**Cotraitant 2**

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

L’Assemblée nationale se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les actes spéciaux (joindre les RIB correspondants).

**En cas de groupement solidaire**, **lorsque les prestations respectives des membres du groupement solidaire ne sont pas individualisables,** les prestations feront l’objet d’un paiement sur un compte unique.

Les sommes dues en exécution seront réglées par virement bancaire en faisant porter au crédit du compte suivant :

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer **(joindre un RIB)** :

Établissement :

Adresse :

N° du compte :

**5.3 Cession ou nantissement de la créance issue du marché au moment de la notification \***

Le titulaire souhaite-t-il nantir ou céder la créance issue du présent marché conformément aux articles R. 2191-45 à R. 2191-63 du code de la commande publique ?

Oui  Non

\* le titulaire est informé qu’il pourra demander le nantissement ou la cession de sa créance en cours d’exécution du marché.

# ARTICLE 6 – AVANCE

Le contractant, s’il réunit les conditions précisées à l’article R. 2191-3 du code de la commande publique *(cocher la case correspondante)* :

accepte de percevoir l'avance prévue à l’article « Avance » du CCAP.

refuse de percevoir l'avance prévue à l’article « Avance » du CCAP.

Le cocontractant est une PME, au sens de la recommandation de la Commission n°2003/361/CE du 6 mai 2003 ?

Oui  Non

|  |
| --- |
| **Partie à compléter obligatoirement par le cocontractant pour la présentation de son offre :** |
| Fait en un seul original  À   Le   Nom, fonction, signature du cocontractant avec le cachet de l’entreprise :  *Nota : la signature du présent acte d’engagement emporte signature de ses annexes* |
| **Partie réservée à l’Assemblée nationale :** |
| Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement  À  Le  Pour le pouvoir adjudicateur, |

# ANNEXES

**AU PRÉSENT ACTE D’ENGAGEMENT**

**ANNEXE 1**:RÉPARTITION DES SOMMES DUES ENTRE COTRAITANTS

**ANNEXE 2**:BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES – DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF

**ANNEXE 1**

**rÉpartition des SOMMES DUES ENTRE LES COTRAITANTS**

À remplir obligatoirement en cas de cotraitance

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | **EN %** | **MONTANT**  **en € HT** | **MONTANT**  **en € TTC** |
| **Titulaire et cotraitants** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  | **TOTAL** | **100** |  |  |

Signatures et cachets des cotraitants ET du titulaire :

**ANNEXE 2**

**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES – DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF**

***DU LOT 5***

(Voir fichier EXCEL joint)